

Association Chaville Parc Lefebvre

Association Chaville Vélizy Bas

Association Les Petits Bois

Association Les Coteaux de Chaville Rive Droite



Association Chaville Parc Lefebvre  
7, Boulevard de la République  
92370 CHAVILLE

Préfecture des Hauts-de-Seine  
Monsieur le Préfet  
167-177 Av. Frédéric et Irène Joliot Curie  
92000 NANTERRE

Chaville, le 1<sup>er</sup> Mai 2023

**OBJET : Problèmes de sécurité à Chaville  
Courrier en recommandé AR**

Monsieur le Préfet,

Nos quatre associations soumettent ci-après à votre appréciation de graves manquements à la sécurité à Chaville.

1/ Quel est notre constat ? :

Depuis quelques années, Chaville fait l'objet de nombreux programmes immobiliers qui contraignent la ville à un trafic conséquent et incessant de camions de chantiers dans des rues étroites. Nous relevons régulièrement des impacts négatifs sur la sécurité, celle des personnes, celle des infrastructures. Nous avons alerté à maintes reprises la municipalité de Chaville, sans retour de sa part. Force est de constater que la situation dégradée se prolonge. Nous craignons fortement que ce laisser-aller n'entraîne un jour ou l'autre un accident grave. Aussi nous nous permettons de vous adresser ce courrier pour vous faire part de la situation et vous demander de bien vouloir prendre les dispositions que la commune ne prend pas, afin de rétablir une sécurité satisfaisante et pérenne dans le temps à Chaville.

2/ Comment les problèmes de sécurité mentionnés se déclinent à Chaville ? :

Notre constat se fait sur toute la ville. En exemple, nous détaillons la situation sur le coteau Rive Droite : des chantiers impactent ce quartier pour plusieurs années. Les mêmes dysfonctionnements se retrouvent partout ailleurs.

Les coteaux de Chaville, majoritairement résidentiels, sont desservis par des rues étroites tracées au fur et à mesure de l'élargissement de la ville. Le coteau Rive Droite a une rue montante (boulevard de la République) et une descendante (avenue de la Résistance), toutes deux donnant sur la RD910 et limitées en tonnage à 15 tonnes ; les autres rues le sont à 3,5 tonnes. Les camions de chantiers nécessaires à ces programmes (7 recensés à ce jour) prennent donc le boulevard de la République, passent sur le pont SNCF (ligne Paris Saint Lazare - Versailles) et redescendent Avenue de la Résistance. Pour certains chantiers, ils débordent sur les rues secondaires. Les programmes étant conséquents, les camions le sont pareillement avec des charges excédant fréquemment les 15 tonnes autorisées et plus largement les 3,5 tonnes des rues secondaires. Les chantiers étant nombreux, ce trafic va s'étendre sur plusieurs années et ne peut être considéré comme temporaire. Les camions

Association Chaville Parc Lefebvre

Association Chaville Vélizy Bas

Association Les Petits Bois

Association Les Coteaux de Chaville Rive Droite



vont parfois à la queue leu leu, il n'est plus possible de circuler à pied ou en vélo en toute sérénité, l'espace contraint de nos rues appartient désormais aux poids lourds et plus aux familles.

Nos associations ont de fortes inquiétudes concernant la sécurité, les risques d'accident, nous les avons extériorisées à la municipalité de CHAVILLE et aux Chavillois (*note d'information de mars 2023, voir annexes*) :

### 1. Sécurité des personnes

Dans ces rues parcourues par les camions, se trouvent :

- la gare SNCF Rive Droite avec de nombreux usagers, adultes et enfants, aux heures de pointe,
- deux établissements scolaires avec des collégiens, lycéens, parents accompagnateurs s'y rendant sur des trottoirs étroits,
- une maison de retraite et une structure pour enfants en bas âge

Mais aussi :

- des trottoirs et des rues défoncées où des personnes âgées chutent et sont admises en urgence à l'hôpital.  
=> *Courriels adressés à la municipalité (voir annexes)*
- des camions qui stationnent sur les trottoirs, roulent dessus, empruntent des sens interdits, aux risques et périls des piétons et vélos.  
=> *Courriels 2021 avec relances restés sans réponse (voir annexes)*

### 2. Sécurité des infrastructures

- Pont SNCF. Tient-il des charges répétitives largement supérieures à 15 tonnes ?  
=> *Courriel adressé avec relance à SNCF Réseau, resté sans réponse (voir annexes)*
- Pont rue Guillemillot. Tient-il des charges répétitives largement supérieures à 15 tonnes ?
- Distribution de l'eau. Nombreuses interventions VEOLIA suite à des fuites  
=> *Courriel adressé avec relance à Véolia qui confirme le nombre élevé d'interventions (voir annexes)*
- Distribution du gaz. Interventions GRDF suite à des fuites  
=> *courriel adressé avec relance à GRDF, resté sans réponse (voir annexes)*
- Destructions de mobiliers urbains (lampadaires...)
- Rue Martial Boudet. Sous cette rue se trouvent d'anciennes carrières, quel est le risque du passage de forts tonnages ?

Nous imageons ces constats par quelques photos jointes.

Suite à une question de Monsieur Besançon, élu de Chaville, la municipalité s'est exprimée en conseil municipal du 13 février 2023 (voir annexes). La réponse ne concerne que les abords de la gare SNCF avec des solutions palliatives ne répondant absolument pas à nos inquiétudes plus larges exprimées ci-dessus. Le pont SNCF n'aurait aucune limite de charge (*Comment est-ce possible en génie civil ?*) mais la limitation à 15 tonnes serait pour le préserver (*Seulement elle n'est pas respectée*). Monsieur le Maire évoque une situation temporaire... (*qui va durer plusieurs années suite aux permis de construire qu'il signe et signera*).

Association Chaville Parc Lefebvre

Association Chaville Vélizy Bas

Association Les Petits Bois

Association Les Coteaux de Chaville Rive Droite



3/Quelles sont nos attentes ? :

Il nous semble que le simple respect des limitations de tonnage à 15 tonnes et 3,5 tonnes enlèverait nombre de dysfonctionnements constatés. L'excuse d'une situation temporaire dérogatoire ne tient pas.

Nous avons remarqué ces derniers temps, la présence de policiers verbalisant les automobilistes (stationnement, vitesse). Aux questions de nos adhérents concernant les camions (respect des tonnages, destruction de mobilier urbain, chaussées défoncées), les policiers ont répondu qu'ils n'avaient pas reçu d'ordre sur ce point. Ces opérations de police ne répondent en rien aux atteintes à la sécurité décrites ci-dessus.

Aussi, nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'assurer au nom de l'Etat la sécurité des personnes et leur libre circulation, celle des infrastructures, puisque la commune est en défaut sur ces points.

Nous vous remercions, Monsieur le Préfet, de l'attention que vous voudrez bien porter à nos inquiétudes, au respect de la réglementation, aux actions que vous pourriez engager et aux retours que vous nous feriez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses

Associations Chaville Parc Lefebvre, Chaville Vélizy Bas, Les Petits Bois, Les Coteaux de Chaville Rive Droite

PJ : Un dossier photos, un dossier courriel, une note d'information aux Chavillois

Copie conforme :

MM. le Procureur de la République, Guillet, Maire de Chaville, Bisson, Adjoint aux travaux et délégué SEDIF, Besançon, élu de Chaville,

Directions SNCF, GRDF, Véolia,

Associations Chaville Parc Lefebvre, Chaville Vélizy Bas, Les Petits Bois, Les Coteaux de Chaville Rive Droite,

Le Parisien, Le Parisien Hauts-de-Seine, Actu 92